



**Association Internationale des Anciens
de l'Union européenne**

N° 70 Avril – Mai - Juin 2015

L'ÉCRIN



Gare de Luxembourg - Bruxelles

*Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne, SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>



Sommaire

N° 70 Avril – Mai – Juin 2015

EDITORIAL – TEN GELEIDE

- 2 *Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni*
3 *Het woord van de Voorzitster*

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

- 4 *Les différentes mues de l'Ecrin*
5 *Le conseil d'administration de Section*
6. *La politique du RCAM affecte les anciens*
10 *Le bouddhisme, une voie de la sagesse*
11 *Jubilé de la crèche de Bruxelles*

QUESTIONS EUROPEENNES

- 12 *L'Europe dans le monde*
14 *Migrants, trafiquants, comportements délinquants*
17 *Ein neuer Blick auf Deutschland*
21 *Eurasie, du nouveau à l'Est ?*
23 *Proposition d'un fonds européen d'investissements stratégiques*

RENCONTRES, ANECDOTES

- 25 *Souvenirs de J. Lecomte*

LES LIVRES A LIRE

- 26 *Qu'est-ce que l'Europe ?*

INTERMEZZO

- 27 *Je deviens vieux mais cela ne me dérange pas*
28 *Faire le tour du monde en avion solaire*

29 LES BREVES

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

- 31 *La Section honore deux nouveaux centenaires*
31 *Hans-Friedrich Beseler*

32 ILS NOUS ONT QUITTES

- 33 *Henri Lecuyer*

36 COURRIER DES LECTEURS

MIEUX VAUT EN RIRE

- 36 *Un athée acharné*

- 38 *Composition du Conseil d'administration*

Editeur responsable :

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir
Ludwig Schubert
João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@base.be

Conception graphique, mise en page :

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition :

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : H.-F. Beseler, Y. Demory, J. Erdmenger, M. Foucault, D. Guggenbühl, E. Haelterman, J. Lecomte, P. Loir, R. Longoni, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert
Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,
Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

Le mot de la présidente



Raffaella Longoni, présidente

Un début d'année fort en émotions

L'année 2015 est entrée dans notre vie avec fracas. Trois événements marquants ont caractérisé ces mois de janvier et février 2015.

L'ignoble attentat au journal satirique « Charlie Hebdo » et la tuerie dans le magasin Kasher à Paris le 7 janvier dernier. L'intervention de la chancelière Merkel et du président français Hollande auprès de Poutine et Porochenko pour mettre fin au conflit en Ukraine, et, last but not least, la flamboyante élection d'Alexis Tsipras à la tête du gouvernement grec.

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, un deuxième épisode de violence meurtrière a marqué le colloque sur la liberté d'expression qui se tenait à la mi-février à Copenhague. J'espère seulement que, pendant que vous lisez cet éditorial, un autre épisode de la même violence aveugle et meurtrière n'aura pas eu lieu entre-temps.

Ces événements ont des conséquences directes pour les citoyens que nous sommes. Tout d'abord, notre liberté individuelle de circulation au sein de l'espace Schengen sera sérieusement limitée. Ensuite, la crise entre l'UE et l'Ukraine a mis à nu la division et par conséquent la faiblesse politique de l'Europe. Certes, si le fragile cessez-le-feu signé le 13 février résiste dans le temps nous pourrions parler d'un succès européen, mais force est de constater que des 28 pays membres, ce dernier ne revient qu'à l'initiative de deux d'entre eux. C'est un constat teinté d'amertume pour tous ceux qui espéraient avec Federica Mogherini l'ébauche d'une véritable politique extérieure commune. Mais nous restons divisés face à la Russie, si monolithique, elle, antidémocratique et forte de notre état de dépendance énergétique.

Quant au problème de la Grèce et de ses relations avec l'Union européenne, j'oserais dire que la responsabilité est réciproque. Si l'UE n'a pas su évaluer à sa juste mesure le joug socialement insupportable qu'elle imposait à la Grèce, cette dernière n'a pas su faire preuve d'une gestion saine et prévoyante de ses finances. Mais elle est loin d'être la seule dans cette situation ! Nous ne pouvons qu'espérer un compromis respectable entre l'UE et la Grèce, une solution qui lui permette d'honorer ses dettes, certes, mais pas au prix d'une déchéance sociale que le peuple ne mérite pas et dont il ne saurait être tenu pour direct et seul responsable.

Et pour nous les anciens ? Il est bien difficile de s'aventurer dans des prévisions.

Nous avons nos tracasseries avec la caisse maladie, nous attendons la juste application de la Méthode pour 2011 et 2012 à la suite des recours introduits l'année dernière, nous voyageons à travers l'Europe et le monde, nous débattons de notre avenir (si !) et de celui de nos enfants, mais encore et toujours il nous appartient de nous engager dans la vie politique, dans l'action sociale, dans la solidarité réciproque, dans l'information aux plus jeunes et...aux moins jeunes. Soutenus par l'espoir de jours meilleurs.

L'espoir est une force magnifique, indispensable pour vivre. Mais l'espoir sans engagement est stérile.

Het woord van de Voorzitster



Raffaella Longoni, voorzitster

Een heel bewogen jaarbegin

Het jaar 2015 begon met veel ophef. De maanden januari en februari werden gekenmerkt door drie markante gebeurtenissen.

De afgrijselijke aanslag op het satirisch blad “Charlie Hebdo” en de slachtpartij in de koosjerzaak in Parijs op 7 januari, het optreden van kanselier Merkel en van president Hollande bij Poetin en Poroshenko om een einde te maken aan het conflict in Oekraïne en , last but not least, de ophefmakende verkiezing van Alexis Tsipras als Grieks regeringsleider.

Terwijl ik deze regels schrijf, heeft zich net, half februari, een tweede geval van moorddadig geweld voorgedaan, tijdens een colloquium over vrije meningsuiting in Kopenhagen. Ik kan alleen hopen dat wanneer u dit ten geleide leest, ondertussen niet weer zo een incident met blind en moordend geweld zal zijn gebeurd.

Deze gebeurtenissen hebben rechtstreekse gevolgen voor ons burgers. In de eerste plaats zal onze individuele bewegingsvrijheid binnen het Schengengebied flink beperkt worden. Verder heeft de crisis tussen de EU en Oekraïne de verdeeldheid en dus de politieke zwakte van Europa blootgelegd. Als het broze staakt-het-vuren dat op 13 februari werd ondertekend, standhoudt, dan kun je dat natuurlijk een Europees succes noemen, maar je komt er niet omheen dat dit laatste is toe te schrijven aan het initiatief van slechts 2 van de 28 lidstaten. Dat moeten allen die met Federica Mogherini hoopten op een begin van een echt gemeenschappelijk extern beleid met enige bitterheid vaststellen. We blijven eerder verdeeld tegenover het zo monolithische en antidemocratische Rusland dat kan rekenen op onze afhankelijkheid voor energie.

Wat het probleem van Griekenland en van zijn verhouding tot de EU betreft, mag ik wel zeggen dat beide partijen de verantwoordelijkheid delen. Terwijl de EU de sociaal ondraaglijke last die Griekenland werd opgelegd niet juist heeft ingeschat, is dit laatste land er niet in geslaagd zijn financiën op een gezonde en vooruitziende manier te gaan beheren. Het is echter lang niet het enige land in die situatie ! Laten we hopen dat er een eervol compromis tussen de EU en Griekenland komt, waardoor dat land uiteraard zijn schulden kan delgen, maar dan niet ten koste van sociale afbraak, iets dat het volk niet verdient en waarvoor het niet rechtstreeks en als enige verantwoordelijk zou kunnen worden geacht.

En wat met ons gepensioneerden? Voorspellingen maken is wel erg gewaagd.

We hebben onze moeilijkheden met het ziekenfonds, we wachten op de correcte toepassing van de Methode voor 2011 en 2012 na de bezwaarschriften die vorig jaar werden ingediend, wij reizen doorheen Europa en de wereld, wij debatteren over onze toekomst (ja hoor!) en over die van onze kinderen, maar eerst en vooral dienen we ons in het politieke leven in te zetten, voor wederzijdse solidariteit, voor het informeren van jongeren en ... minder jongen. Gesterkt door de hoop op betere tijden.

Hoop is een wonderlijke kracht die onontbeerlijk is om verder te kunnen leven. Maar hoop zonder inzet is vruchteloos.

❖ La vie de l'AIACE

➤ Les différentes mues de l'Ecrin

Jean-Bernard Quicheron



Nous voici arrivés au numéro 70 de l'Ecrin. Lino Facco a créé en 1996 ce bulletin et lui a donné un très joli nom, l'Ecrin. Il l'a bichonné et l'a gavé de textes cherchant à nous expliquer certains éléments du fonctionnement des institutions communautaires.

L'équipe actuelle de rédaction a repris le flambeau en 2005 sous la présidence de Daniel Guggenbühl qui succédait à Jeannine Franchomme. On voit que les retraités se portent bien car les 3 protagonistes que je viens de citer sont toujours en vie et actifs.

L'Ecrin a commencé modestement mais, au fil des ans, il s'est professionnalisé. Son aspect simple des débuts s'est transformé progressivement. Il a adopté la couleur, s'est rempli de colonnes diverses et variées. Mais, ces deux dernières années, il a été fort bousculé. En effet, la Commission, à l'heure des économies, a imposé un format plus réduit, le B5, pour remplacer l'A4. Or, ce remplacement mettait hors-jeu celui qui était jusqu'à présent l'âme technique de la confection matérielle : votre serviteur. La réalisation d'une maquette en format B5 nécessitait alors l'utilisation d'un logiciel très performant de publication assistée par ordinateur (PAO – ou desktop publishing en anglais), à savoir Indesign d'Adobe.

Comme je ne connaissais pas InDesign mais savais que la formation était onéreuse et prenait pas mal de temps, j'ai renoncé et la seule solution qui s'offrait à nous était de passer par les services de l'OIB (infographie et reproduction). C'est ce que nous avons fait et il est clair que le service fourni était d'excellente qualité, le bulletin était fort joli et impeccable. Mais cette nouveauté nous obligeait à un va-et-vient des textes entre l'OIB et nous pour vérifier le choix des images et les choix graphiques (il n'est pas toujours simple de faire sobre dans ce domaine).

Quelques tentatives eurent lieu débouchant sur des réussites certaines. Mais la Commission ne pouvait nous garantir les délais et les services de l'OIB étaient absorbés par des travaux prioritaires et le personnel était mis à rude contribution, car les effectifs sont un peu justes... le dernier numéro de l'Ecrin (68) a été fort retardé par ces contraintes, le dernier numéro de Vox, lui aussi, a particulièrement souffert de retards.

Pour des raisons d'efficacité et de gain de temps dans la confection du bulletin "L'Ecrin", le Conseil d'administration de l'AIACE Section Belgique a décidé en ce début d'année 2015 de ne plus faire appel à l'OIB que pour l'expédition de la revue. La confection sera donc faite par l'équipe de rédaction et l'impression sera effectuée par une société extérieure et ceci en format

A4. Cette solution devrait permettre de mieux respecter les délais d'expédition et donc d'informer les membres à temps, notamment pour les inscriptions concernant les activités.

L'Écrin 69 que vous avez reçu a donc été réalisé, comme toujours par le Comité de rédaction, et son rédacteur en chef a repris le clavier (en fait, il ne l'avait jamais quitté car la version originale était toujours faite avec Word) pour faire et finaliser une version Word du numéro 69.

L'impression se fait à l'extérieur contre paiement mais l'envoi continue à être réalisé par les services de la Commission.

Vu les mutations fréquentes des conditions de reproduction, il est difficile de savoir, du moins pour le moment, si cette solution sera durable ou non. Quoi qu'il en soit, la DG HR s'associe à la section Belgique et à son comité de rédaction pour remercier chaleureusement les collègues des services Infographie et Reproduction pour l'excellent travail réalisé dans le cadre de la confection et de l'impression de l'Écrin. La collaboration a toujours été excellente et s'est déroulée dans une relation de vraie collégialité.

➤ **Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail**
Philippe Loir



Un thème récurrent au sein du Conseil d'Administration de la section Belgique est désormais, en parallèle avec ce qui se passe au CA international, celui de l'avenir de la caisse maladie et sa politique de remboursement des frais médicaux. Le CA travaille à partir des travaux approfondis effectués par deux de ses membres, Pierre Blanchard et Ludwig Schubert dont les résultats ont été largement publiés dans le VOX n° 90. Ces travaux démontrent clairement que la politique restrictive actuelle de la caisse maladie pèse particulièrement sur les pensionnés. D'une manière globale en 2012 et 2013 le taux annuel de la dépense d'un bénéficiaire post-actif est passé de +3,7% à -3,7% alors que l'augmentation moyenne correspondante sur 10 ans a été de +2,9%. Cela représente une perte moyenne se situant entre 175 et 300 euros par bénéficiaire post-actif.

Nos représentants seront donc attentifs dans le prochain groupe de travail entre le PMO et l'AIACE à ce que les intérêts des pensionnés soient pris en compte. Ils soulèveront la problématique de la dépendance et la prise en charge des cas d'urgence avec une sollicitude accrue pour les personnes particulièrement fragiles que sont les pensionnés âgés et isolés.

Dans le même ordre d'idée, le CA va suivre de près la prochaine mise en œuvre par le Bureau liquidateur de Bruxelles d'une politique plus restrictive concernant les règles de couverture complémentaire des assurés du chef de l'affilié. Cette politique qui peut créer des situations difficiles pour certains pensionnés âgés devra se faire d'une manière transparente, dans un esprit de concertation et de sollicitude vis-à-vis des plus faibles. La section établira un document pour clarifier la situation de nos affiliés.

La Section veut continuer à développer sa politique de débats et de conférences en proposant à d'anciens fonctionnaires ayant eu des responsabilités au sein des Institutions ou à des personnalités extérieures d'éclairer nos adhérents sur des questions d'actualité européenne. Les conférences passées ont déjà attiré de nombreuses participations telle la dernière, celle de Ludwig Schubert le 26 février sur le statut des fonctionnaires, qui a attiré plus de 150 participants passionnés et qui ont posé de multiples questions à l'orateur. Le programme de conférences va continuer. Il est prévu au mois d'avril une conférence sur le Liban, en juin une sur le phénomène migratoire vers l'Europe puis une sur la politique de développement et plus tardivement une autre sur la liberté d'expression.

Les thés littéraires, qui permettent à nos collègues écrivains de venir parler de leurs œuvres, vont se poursuivre notamment avec la présentation, par notre collègue Lindsay Armstrong, de son livre sur « Charles Quint, l'indomptable » le 28 mai prochain.

Tous ces échanges intellectuels et littéraires se transforment en lieux de rencontre et de partage entre les membres de la Section et contribuent à créer un état d'esprit amical et solidaire entre eux.

- **La politique de restriction du RCAM affecte surtout les anciens**
Ludwig Schubert



Notre régime de pension sain et en équilibre et la manière particulière d'assurer l'équilibre financier de notre assurance maladie.

1. L'encart sur «Les Branches de notre Sécurité sociale et leur financement» dans l'Écrin n°68 a bien mis en évidence que notre régime de pension se trouve par définition en équilibre financier actuariel. Les contributions (salariales et patronales) de chaque année doivent couvrir la valeur actuelle des droits de pension acquis dans cette même année. Ils sont adaptés à cette fin, si nécessaire, annuellement. Ces contributions restent dans le budget, augmentent ainsi sa liquidité, mais elles sont accumulées dans un fonds comptable (notionnel). Le paiement des pensions par le budget diminue ce fonds comptable, tandis que l'acquisition de nouveaux droits de pension par les actifs, à travers les contributions retenues dans le budget, augmente la valeur de ce fonds. Depuis le Statut de 2014, la mise à jour du taux de ces contributions se fait, de manière automatique, sur la base d'un rapport actuariel de l'Office statistique.

Cette construction ingénieuse fait que les pensions des anciens sont déjà financièrement couvertes par les contributions salariales et patronales retenues dans le budget pendant leur période d'activité. Selon l'article 83 du Statut, le paiement effectif des pensions constitue une charge du budget et est garantie collectivement par les Etats membres (pour le cas improbable ou le budget ne serait pas en mesure de les payer !).

Cette construction a également permis de sauvegarder, lors des révisions du Statut de 2004 et 2014, les droits de pension déjà acquis. De même manière, la détérioration des perspectives

d'évolution des rémunérations, des carrières et des pensions des actifs a déjà conduit à une diminution du taux de contribution de 4,5% des traitements de base des actifs (1,5% du côté salarial et 3,0% du côté patronal) !

2. Aussi notre « Régime commun d'assurance maladie » (RCAM) doit respecter, en principe, une exigence d'équilibre financier. L'article 72 §1, 4^{ème} alinéa stipule : «Le tiers de la contribution nécessaire pour assurer cette couverture (des dépenses du RCAM) est mis à la charge de l'affilié sans que cette participation puisse dépasser 2% de son traitement de base». Le reste des montants à couvrir sont à la charge du budget.

Contrairement à la construction de notre régime de pension, les contributions salariales et patronales du RCAM sont directement versées au RCAM pour couvrir les dépenses courantes du régime. Depuis le début des années 1990, les taux des contributions salariales (1,7%) et patronales (3,4%), donc au total 5,1% des traitements et pensions de base, n'ont pas été modifiés !

Ainsi, pendant de longues années, des excédents importants ont été accumulés dans un « fonds de réserve » qui a été placé sur les marchés financiers. Ceci n'était prévu ni par le Statut, ni par les règles budgétaires. En 2004, ce fonds atteignait une valeur brute de 19,9 mois de dépenses (la valeur nette était de 16,5 mois) et il attirait l'attention des autorités budgétaires. Pendant cette longue période excédentaire, les plafonds de remboursement n'ont pas été ajustés à l'évolution économique et une baisse des taux de contribution n'a pas été envisagée non plus.

Dans une législation secondaire, à savoir le « Règlement commun » des institutions du 31 décembre 1990, la condition d'équilibre financière du RCAM avait été assouplie : l'équilibre devait être réalisé par période de trois ans (Art.27). Dans son article 29, cette Réglementation permettait l'accumulation d'excédents avec, toutefois, une limite supérieure à partir de laquelle il fallait examiner l'opportunité de diminuer les contributions. Cette clause n'a pas été appliquée et la Réglementation commune du 24 novembre 2005 a encore assoupli davantage les conditions d'équilibre et d'accumulation des réserves (Art.49 : « L'objectif financier du régime est d'assurer un équilibre, sur une base périodique, entre dépenses et recettes découlant de l'application du régime »).

3. Finalement, depuis 2007, notre Assurance maladie accuse annuellement des déficits opérationnels qui correspondent, en moyenne de la période 2007 à 2013, à 5,6% des cotisations. Grâce à l'existence du fonds de réserve il *a été* possible, pendant un certain nombre d'années, de couvrir ces déficits par les rendements et par une certaine diminution du capital de ce fonds.

Dans l'encart de l'Ecrin n°68 concernant « Les branches de notre sécurité sociale et leur financement », il a été clairement mis en évidence que ces déficits n'étaient nullement dus à une évolution trop rapide des dépenses par affilié, mais bien à une évolution trop lente des contributions par affilié due aux effets structurels d'une certaine politique de recrutement d'un personnel à revenus inférieurs et à une évolution très faible, voire un gel, des rémunérations et pensions.

Compte tenu également de l'accroissement des dépenses dû à l'augmentation importante du nombre des affiliés, la valeur relative nette de ce fonds de réserve ne représente plus, en 2013, que 7,7 mois de dépenses. Dans ces conditions, une faible augmentation des taux de cotisation (par exemple de 0,1 point, de 1,7% à 1,8% du côté salarial et de 0,2 point de 3,4% à 3,6 % du côté patronal correspondant au déficit tendanciel) aurait pu être envisagée, à un moment approprié, afin d'assurer un équilibre financier pour un avenir prévisible. Selon le nouveau Statut, une telle décision aurait pu être prise au plan purement administratif par les « Autorités investies du pouvoir de nomination » (AIPN).

4. Toutefois, les responsables de la gestion de notre assurance maladie ont mis en place « une politique d'interprétation rigoureuse des règles du RCAM » pour essayer d'absorber ainsi le déficit structurel du régime.

Cette politique a été mal – ou souvent pas du tout – expliquée aux affiliés. Elle crée de plus en plus de problèmes et le nombre des réclamations a considérablement augmenté. Cela mènerait trop loin d'énumérer en détail, dans le cadre du présent article, la nature et le nombre de ces plaintes. Il paraît cependant important de mettre en évidence, de manière chiffrée, l'effet de cette politique restrictive notamment sur les affiliés « post-actifs », c'est-à-dire les anciens.

Suite à cette politique, la dépense moyenne par affilié a diminué en 2013 par rapport à 2012 de 0,85%.

Avec Pierre Blanchard, nous avons analysé ce chiffre de plus près. Derrière ce chiffre moyen se cache une augmentation des dépenses par affilié actif de 0,40% et une diminution par affilié post-actif de 4,46%. En montant absolu, le même calcul conduit à une diminution moyenne des dépenses par tête de tous les affiliés de 32,- €, une augmentation moyenne par affilié actif de +10,82 € et une diminution moyenne par affilié post-actif de 314,45 € !

Toutefois, pour évaluer pleinement l'effet d'une politique qui veut « rompre » une tendance, la comparaison statistique la plus adéquate est celle entre la valeur de l'année d'observation et la valeur de la même année calculée en poursuite de la tendance antérieure. Certes, pour effectuer une telle comparaison, se pose le problème technique du calcul de la tendance correcte. Même avec le calcul le plus simple, en extrapolant la tendance des années 2004 à 2012 vers 2013 avec le taux annuel moyen de croissance de la période 2004 à 2012, un résultat tout-à-fait plausible et significatif peut être obtenu : ainsi, par tête de tous les affiliés, la diminution de la dépense en 2013 par rapport à la tendance est de 2,67% ou 102,26 € ; pour les affiliés actifs la diminution est de 0,96% ou 26,30 € et pour les affiliés post-actifs la diminution est de 7,42% ou 543,1€ !

Il s'agit là de chiffres moyens par affilié. Il y a certainement un certain nombre d'affiliés post-actifs qui ne connaissent pas de perte mais d'autres subissent une perte de remboursement d'autant plus grande ! Le même calcul a été fait par bénéficiaire, les résultats ne sont pas fondamentalement différents. Toutefois, du point de vue de l'équilibre financier, le calcul par affilié paraît plus approprié.

Ces chiffres montrent bien que « la politique d'interprétation rigoureuse des règles du RCAM » affecte de manière plus que proportionnelle les anciens. Des analyses supplémentaires devraient être faites pour mieux comprendre, en détail, les raisons de ce résultat particulièrement défavorable pour les post-actifs. Il est cependant clair que la question se pose maintenant de savoir à partir de quel point cette politique devient restrictive de manière telle que les prestations garanties par l'article 72 du Statut de remboursements de 80, 85 ou 100% (en cas de maladie grave) sont contournées où mises en cause. L'argument, avancé par certains, que les dépenses par affilié post-actif sont plus élevées que ceux par affilié actif et que ce sont donc les post-actifs qui devraient assumer la charge de la restriction, est en contradiction manifeste avec un des principes de base du RCAM, à savoir la solidarité entre générations. Dans ce contexte, il y a lieu de garder à l'esprit également que ce sont les anciens d'aujourd'hui qui ont largement contribué à accumuler le fonds de réserve et qui, aujourd'hui, doivent supporter la plus grande partie des restrictions.

5. Que pouvons-nous faire face à cette situation ? La réponse à cette question peut s'articuler autour de quatre thèmes :

1. Aider nos collègues, notamment âgés, qui se trouvent souvent perdus devant les changements d'interprétation des règles du RCAM.
2. Insister pour obtenir une meilleure transparence et explication des règles, pour faciliter la communication des affiliés avec le RCAM et pour rendre la gestion du régime plus adaptée au besoin des collègues, notamment âgés. Ceci, évidemment, soulève aussi la question des ressources de ce service.
3. Contribuer, de manière sobre, par nos analyses et publications, à une meilleure compréhension des problèmes, tel que nous l'avons fait avec succès dans le dossier « Régime de pension ».
4. Sensibiliser les niveaux supérieurs de responsabilité aux problèmes existants et ressentis par les anciens.

P.S.

Juste avant la publication de cet article nous venons de recevoir de premières indications sur le résultat financier du RCAM pour 2014. Le déficit opérationnel s'est réduit de manière très sensible d'environ 11 Mio € en 2013 à 0,2 Mio € en 2014 !

Ce résultat a été réalisé par une nouvelle réduction du montant total des remboursements de 2,3 Mio € et par un accroissement des recettes opérationnelles totales de 8,5 Mio € (essentiellement des contributions des affiliés, y compris les effets d'une vague de promotions et les contributions sur les 30 mois d'augmentation des rémunérations et pensions suite à l'adaptation rétroactive de 0,8% pour 2012).

Ces résultats ne mettent pas en cause l'argumentation du présent article. Une analyse plus approfondie sera faite dès que l'ensemble des statistiques et notamment les chiffres par affilié seront connus.

➤ « Le bouddhisme, une voie de sagesse

Yvette Demory



La section Belgique a organisé le jeudi 19 février dernier au *Centre d'études tibétaines*¹ à Bruxelles, une rencontre avec *Jean-Christophe Lamy*² qui a réuni, dans la grande salle du temple, 45 membres particulièrement intéressés.

Le bouddhisme est-il une religion ou une philosophie³ ? Les deux puisque entre autres le Bhoutan en a fait sa religion d'Etat. Et, en se répandant en Occident, le bouddhisme attire les aspirants à vivre mieux par son enseignement menant à la libération de la souffrance et des désirs.

L'orateur présenta la vie de Bouddha (560 av. JC) et l'évolution de sa doctrine née en Inde pour devenir, vers 260 av. JC, la religion officielle de l'Etat. Au fil du temps, il se répandit en Thaïlande, Birmanie, Vietnam, Laos, Cambodge, Indonésie, Chine, Japon et en Occident en s'intégrant, sans violences ni conversions forcées, aux traditions culturelles et culturelles locales, le rendant ainsi très diversifié.

Le cœur de l'enseignement de Bouddha réside dans les Quatre Nobles Vérités qui sont :

- la souffrance due à l'ignorance de la véritable nature de l'homme,
- la quête du bonheur par la satisfaction des désirs,
- la loi de l'impermanence, tout étant en constante transformation,
- l'atteinte du nirvana qui met fin à l'ignorance, à la souffrance brisant ainsi le cycle des réincarnations.

On distingue trois grandes écoles au sein du bouddhisme :

- le Hinayana ou Theravada «Véhicule des Anciens»,
- le Mahayana ou «Grand véhicule»,
- Le Vajrayana ou «Voie du Diamant».

La pratique régulière de la méditation et de divers moyens de transformation personnelle conduit le chercheur vers un état naturel de conscience et de tranquillité profonde de l'esprit, comme un *voyage que l'on peut faire dans le temps et à l'intérieur de soi-même. Aller sur les traces du Bouddha*

¹ SAMYE DZONG, rue Capouillet, 31 - 1060 Bruxelles. - www.samyebelgium.be/ksd-nidrum

² Jean-Christophe Lamy, enseignant en philosophie et psychologie bouddhiste.

³ Bibliographie :

- *Le Bouddhisme pour les Nuls.*
- *L'enseignement du Bouddha – Dzogchen Ponlop.*
- *Daring Steps – Ringu Tulku.*

constitue ce voyage par excellence. Au fil des siècles, la sagesse du Bouddha est devenue source de paix et d'initiation⁴.

➤ **Le jubilé de la crèche de Bruxelles ou 50 ans de bambins heureux**
Michel Foucault



Il est probable que de nos jours peu de parents envisageraient sérieusement de se passer d'une crèche. Celle de la Commission à Bruxelles, parvenue à l'âge respectable de 50 ans, a dû attendre plusieurs années avant d'être reconnue comme une nécessité. Les fonctionnaires recrutés dès 1958 ou mutés de Luxembourg - où fleurissait déjà la CECA - trouvaient dans la capitale de la Belgique des solutions variées, plus ou moins acceptables pour que leurs très jeunes enfants soient pris en charge : crèches communales, gardiennes privées, grands-parents le cas échéant. L'employeur - la Commission CEE et celle d'Euratom - ne ressentait pas l'ombre d'un intérêt à cet égard alors qu'ailleurs, dans l'Europe des Six, existaient déjà de nombreuses crèches d'entreprise. Pour les mères fonctionnaires et notamment les femmes seules avec enfants, ce manque d'infrastructure adéquate se faisait sentir.



Vous reconnaissez-vous ?

C'est à la responsable du service social du "Marché commun" (la CEE), Mme Anne Serman, que revient l'honneur d'avoir réussi à imposer son idée d'une crèche communautaire où les jeunes enfants du personnel pourraient bénéficier d'un cadre adapté à leurs besoins, qui serait multiculturelle, comportant des règles communes et bénéficiant des soins de puéricultrices qualifiées.

Chaque année, Anne Serman, en présentant le projet de budget de son service, insistait inlassablement sur la nécessité de créer une crèche. Le Président de l'époque, le Professeur Walter Hallstein, répondait invariablement : "mais est-ce bien nécessaire?" Il faut croire que les arguments de Mme Serman ont réussi à émouvoir ce vieux célibataire, qui a finalement marqué son accord. Une maison proche des Institutions, apte à abriter une petite communauté d'enfants de moins de quatre ans, a été identifiée et louée, cinq puéricultrices diplômées ont été auditionnées avec la collaboration d'un médecin, le docteur Dolmans, et recrutées sous statut local. Une concierge, logée sur place, a été également chargée d'aider à préparer la nourriture des "pensionnaires".

⁴ «Sur les traces du Bouddha et des hauts lieux du bouddhisme», Ed. du Félin. – Collection Les Grands Itinéraires – 1986.

Et le 1er mai 1965 a marqué l'ouverture de la crèche, installée rue du Taciturne. Le Président Hallstein, converti, avait tenu à inaugurer officiellement les locaux, accompagné du chef de l'Administration, Jozef Van Gronsveld. Les enfants, très peu nombreux au départ, ont été rapidement rejoints par les enfants du personnel d'Euratom. Et ce fut le début d'une belle aventure qui se poursuivrait au fil des ans par l'ouverture d'autres lieux emblématiques : Brabançonne, Clovis, Palmerston, Beaulieu, Grand Clovis, etc..., tous devenus insuffisants pour accueillir la progéniture des fonctionnaires et autres agents recrutés par vagues au fur et à mesure de l'élargissement de l'Union Européenne.



On en reparlera sans nul doute.

Les pionnières de la Crèche en 1965 (il y a 50 ans) étaient : Anne Serman-Kamieniecki (Service Social), Mmes Gisèle Castiaux (puéricultrice), Françoise Royen et Françoise Lizin (puéricultrices), Godelieve Vanderost (puéricultrice, décédée en 2014), Annie Weber-Van Wesemael (puéricultrice), Odette DeRycke (concierge, décédée).

❖ Questions européennes

- **L'Europe dans le monde**
Daniel Guggenbühl



Les hommes politiques qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ont remis l'Europe sur les rails en créant nos institutions européennes, auraient bien du mal à reconnaître notre monde actuel. Certes, l'Union européenne a connu la paix et un nouveau conflit mondial a été évité, mais des foyers de crise existent un peu partout, de nouveaux pays ont émergé et certains d'entre eux, telle la Chine, se sont hissés au niveau de grandes puissances, et la mondialisation s'est imposée à tous sans que l'on puisse s'y soustraire. Et l'Europe, qu'est-elle devenue dans ce bouleversement, quel est son poids, a-t-elle été à même de projeter sur la scène internationale ses valeurs d'humanisme, de démocratie, de liberté, a-t-elle réussi à maintenir son rang ? Le doute est permis, même si elle a obtenu le prix Nobel de la paix et si elle continue à exercer sur les moins nantis de la planète une attraction qui ne se dément pas, puisque des centaines de milliers de migrants continuent à y chercher survie, refuge ou réinsertion.

Si vous observez quelques-uns des foyers de crise situés dans notre voisinage assez proche – Ukraine ou Proche Orient – vous pourrez constater que l'Union européenne n'y a pas brillé par sa présence. Elle a beaucoup de mal à surmonter les intérêts et divergences stratégiques de ses principaux membres et la Commission n'a pas de réels pouvoirs en matière de politique étrangère et de sécurité. Même dans les questions de politique commerciale, où elle met pourtant en œuvre une compétence exclusive de l'Union, elle a du mal à s'imposer et à dissiper les méfiances, comme le montre la négociation du traité transatlantique de libre-échange.



Il semble cependant qu'un vent nouveau se soit levé avec l'entrée en fonction de la Commission Juncker. Avec son programme politique du mois de juillet 2014⁵, le nouveau président n'a pas caché ses ambitions et il a souligné que la plupart des points importants de son programme tels que l'Union de l'énergie ou la « politique visionnaire » préconisée en matière de changement climatique, sont autant de sujets de politique étrangère. Puis, lors de son audition devant le Parlement européen en octobre, la nouvelle Haute représentante pour la politique étrangère et de sécurité, Federica Mogherini, a développé et amplifié le même thème, en faisant d'ailleurs une forte impression sur les parlementaires. En tant que vice-présidente de la Commission, elle entend donner corps à une « véritable politique étrangère commune » et promouvoir la présence de l'Union européenne partout dans le monde. Mais son ambition va au-delà, puisqu'elle veut aussi profiler l'Union en matière de défense et de sécurité. C'est ainsi qu'elle entend adapter à la situation présente la Stratégie de sécurité adoptée par le Conseil européen en 2003 pour identifier les menaces et dégager leurs implications politiques pour l'Europe. Et ce n'est sans doute pas un hasard si elle a été nommée en novembre 2014 à la tête de l'Agence européenne de défense, créée pour améliorer les capacités de défense de l'Union européenne.

Elle a donc devant elle une tâche considérable. La Commission elle-même n'a guère de pouvoirs en matière de défense, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est à la peine puisqu'elle est soumise à la règle de l'unanimité des Etats membres réunis au sein du Conseil, même lorsque certains membres veulent mettre en œuvre des « coopérations renforcées ». Le traité de Lisbonne autorise cependant la majorité qualifiée pour des coopérations renforcées dites « permanentes » entre des Etats membres désireux de mettre en commun des outils de défense. La Haute représentante semble bien vouloir exploiter ce filon mis à la disposition de l'Union.

Elle compte sur le Service diplomatique européen⁶, un corps spécial et une logistique placés sous ses ordres, pour piloter ces initiatives et elle entend rendre le Service plus performant. Surtout, dans le nouveau mode de fonctionnement de la Commission voulu par son président⁷, la Haute représentante se voit investie d'un rôle majeur de coordination interne : elle préside désormais une Equipe de projet appelée « L'Europe dans le monde » réunissant les commissaires dont les compétences ont une incidence sur les aspects extérieurs des activités de la Commission : cela concerne la politique de voisinage, la coopération au développement, l'aide humanitaire, la gestion des crises, le commerce, l'immigration, le climat, l'énergie ou les transports. Les anciens

⁵ Cf. sa déclaration, déjà citée dans l'Ecrin 69, « Un nouvel élan pour l'Europe » du 15 juillet 2014 devant le Parlement européen

⁶ « Service européen pour l'action extérieure » ou SEAE

⁷ Cf l'article de Joao Mateus Tique dans l'Ecrin 69

que nous sommes sont bien placés pour mesurer l'ampleur de cette tâche et la difficulté de mettre d'accord entre elles les différentes directions générales concernées. On verra au cours des mois à venir si la nouvelle méthode de travail va faire ses preuves.

En attendant, pour être plus proche de ses collègues commissaires et être à même de jouer pleinement son rôle de coordination, Federica Mogherini a délaissé l'immeuble du SEAE sur le Rond-Point Schuman et a établi ses quartiers au Berlaymont. Le caractère symbolique de cette décision laisse présager, là encore, ses intentions. Le Service lui-même reste bien entendu en place dans ses quartiers du Rond-Point.

➤ **Migrants, trafiquants, comportements délirants**
Jean-Bernard Quicheron

Les institutions européennes peinent à trouver le juste milieu dans une politique d'immigration ou de libre circulation appropriée. Différents systèmes ont été mis en place (Frontex, Schengen, etc...). Certes, il n'est pas simple de trouver la bonne réponse mais les événements récents ont montré amplement les limites des politiques actuelles.

L'opération Mare Nostrum a pris fin en août 2014 ainsi que les opérations Hermès et Aenas de Frontex sur la Méditerranée et s'est vue remplacée par l'opération Triton, lancée le 1er novembre, avec un budget de 2,9 millions d'euros par mois. Dans le même temps, Frontex⁸ mène partout en Europe, sur terre, air et mer, d'autres opérations de contrôle des frontières, aux doux noms de dieux antiques : Neptune, Jupiter, Hermès, Minerva, etc. opération Triton⁹ ¹⁰.

L'Ezadeen, un cargo en perdition chargé de 450 migrants, immatriculé en Sierra Leone et déserté par son équipage après une panne de machine qui l'a rendu ingouvernable, est arrivé dans la soirée du vendredi 2 janvier 2015 dans le port italien de Corigliano, escorté par la marine italienne. Ce navire, qui était attendu dans le port de Sète en France, est une «vieille carcasse» de 49 ans, pour lequel 204 déficiences ont été relevées par les inspecteurs maritimes entre 2007 et 2014 en Méditerranée et en Mer Noire.

Ces derniers temps, on a beaucoup parlé des « cargos à la dérive », soit de vieux rafiot rafistolés et dangereux transportant à prix d'or des migrants.

Quelques jours après, un autre cargo chargé de plusieurs centaines de Syriens avait pu être pris en charge par les Italiens. Dans le *Blue Sky M*, cargo battant pavillon moldave, entre 700 et 900 réfugiés syriens et kurdes ont été victimes de tels trafiquants. Le port de départ n'est pas connu, mais il se situe

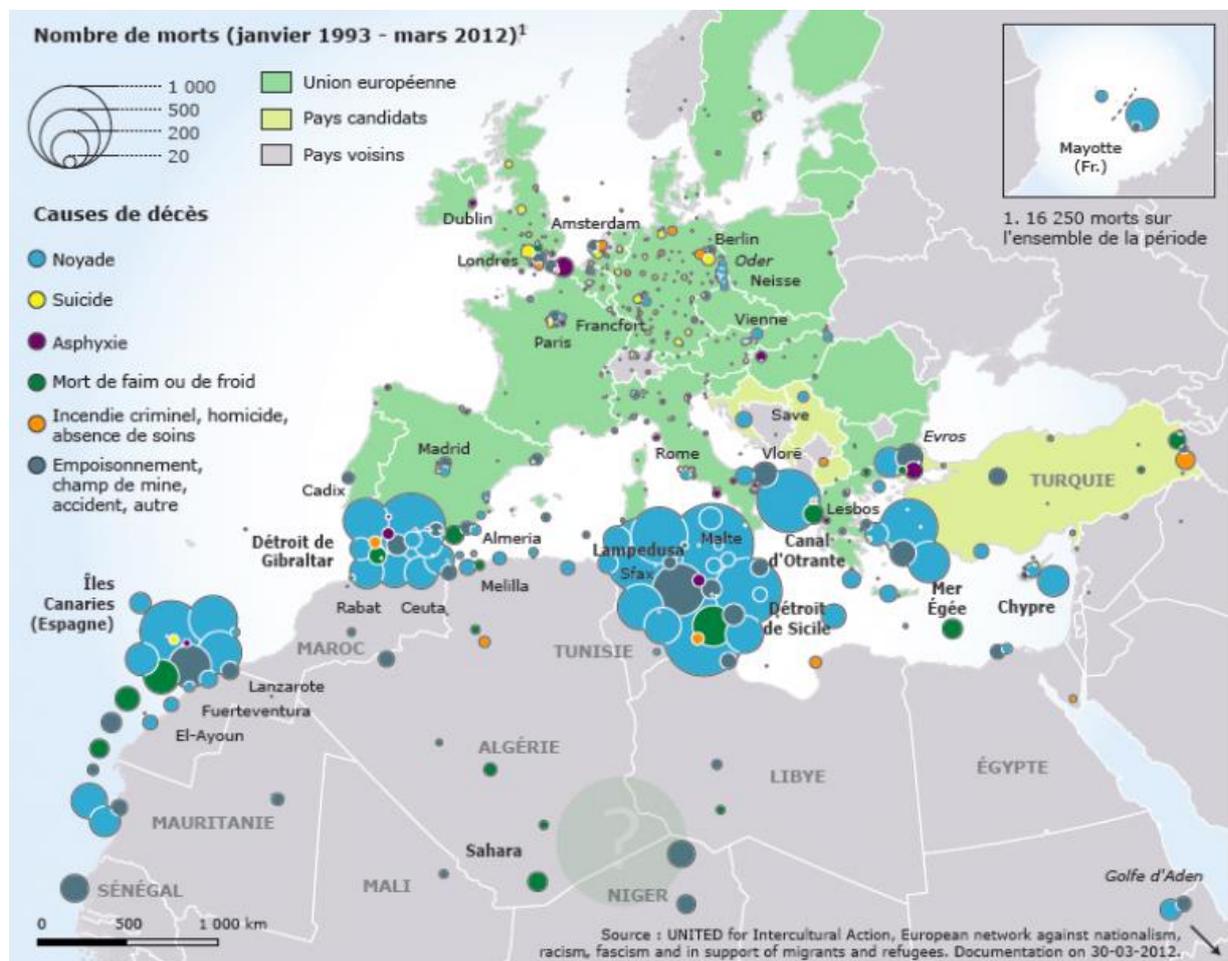


⁸ <http://paris-luttes.info/frontex-europol-ou-une-police>

⁹ <http://www.europaforum.public.lu/fr/actualites/2014/10/triton-mare-nostrum-frontex/index.html>

¹⁰ <http://frontex.europa.eu/feature-stories/operation-triton-winter-developments-qXDamY>

vraisemblablement en Turquie. Selon les premières hypothèses, les passagers auraient été abandonnés sans vivres, sans eau et sans couvertures. Leur bateau aurait dérivé dans l'Adriatique, jusqu'à l'intervention de la marine italienne, dans la nuit de mardi 30 au mercredi 31 décembre 2014.



Quatre personnes seraient mortes pendant la traversée, selon Reuters. Conduits au port de Gallipoli, dans le sud-est de l'Italie, les rescapés ont été pris en charge par les autorités. « Une hécatombe évitée, plus de 900 migrants sauvés sur un navire avec le moteur bloqué faisant route vers les côtes des Pouilles », ont indiqué les garde-côtes italiens. Sans cela, le navire se serait fracassé contre les rochers, ont-ils affirmé.

L'agence de l'Union observe, dans un récent communiqué, que l'usage de cargos de ce type se multiplie depuis quelques semaines pour faire passer des exilés. Selon les données recueillies par ses agents, chaque passager débourse environ 6.000 euros pour embarquer, ce qui rapporte plusieurs millions d'euros par traversée aux filières mafieuses qui organisent le périple.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 207.000 personnes¹¹ ont traversé la Méditerranée depuis le début janvier. Un record : presque trois fois plus qu'en 2011, année qui avait pourtant connu une accélération à la suite de la révolution tunisienne. Cet itinéraire a été le plus meurtrier au monde : 3.419 personnes au moins y ont laissé la vie en 2014.

Selon les estimations de Frontex, l'agence européenne chargée du contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne, un convoi maritime entre la Libye et l'Italie rapporte jusqu'à un million d'euros aux organisateurs, sachant qu'une place à bord se négocie de 1.500 à 2.000 euros pour 450 passagers. Avec 4.000 tentatives de passages par semaine, les gains potentiels sont gigantesques. Pour l'ensemble de l'année, ils s'élèvent à plusieurs milliards d'euros : le responsable de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), Yury Fedotov, a récemment évoqué le chiffre de 7 milliards de dollars (5,7 milliards d'euros) tirés en un an du trafic de migrants.

Plus les frontières se ferment, plus elles font l'objet de contournements, selon l'analyse des ONG de défense des droits des étrangers. Plus les murs s'élèvent, plus les migrants prennent des risques. Frontex estime que les brèches ne sont pas non plus sans effets pervers. Selon l'agence, l'opération de sauvetage lancée par la marine italienne, Mare Nostrum, a incité les passeurs à surcharger les bateaux sachant que de l'aide viendrait. Il n'est toutefois pas certain que l'arrêt de ce programme, remplacé par l'opération Triton, de moindre envergure, opérée par Frontex, modifie les comportements des trafiquants.

Ceux-ci, au total, ont bénéficié en 2014 de l'absence de solidarité européenne, les pays membres de l'UE ayant laissé l'Italie en première ligne. Ils ont aussi profité de l'absence de réglementation commune. S'abstenant de prendre les empreintes digitales des exilés, Rome les a par exemple poussés à continuer leur périple, les abandonnant aux mains des passeurs.

Voici donc la triste situation aux frontières de l'Union européenne. Qui possède finalement la solution ?

¹¹ <http://www.unhcr.fr/54871a45c.html>

➤ **Ein neuer Blick auf Deutschland**
Jürgen Erdmenger



Jürgen Erdmenger nous relate un événement intéressant qui marque la chute du mur de Berlin il y a 25 ans. Le Directeur du British Museum de Londres, Neil MacGregor, a eu l'idée fort originale de lancer une action 'Allemagne, mémoires d'une nation'. Cette action illustre l'Allemagne telle qu'elle était, ce qu'elle est devenue après la réunification et comment elle envisage l'avenir. Cette action comprend 3 parties : une exposition d'octobre 2014 à janvier 2015, une série de la BBC Radio 4 et un livre de 600 pages fort bien illustré. Le poème de Jürgen traduit plus bas dans le texte illustre ceci à merveille !

Vous pouvez écouter, sur internet, en anglais, ce que dit le directeur du musée. Comme la retransmission dure 1 heure, vous pourrez à loisir apprendre ce qu'est l'Allemagne d'aujourd'hui ! Il est allé fouiller dans les archives et les textes et en a sorti nombre d'œuvres d'art et autres, symboliques de l'Allemagne : la couronne impériale du Saint Empire Romain, la bible de Luther, etc.

Jürgen, quant à lui s'est focalisé sur 3 œuvres : une sculpture sur bois réalisée par le célèbre Tilman Riemenschneider et qui représente Saint Luc un des 4 évangélistes, une Pieta de Käthe Kollwitz placée au centre de Berlin et la dernière « der Schwebende » (en planant) d'Ernst Barlach que l'on peut voir dans l'église de Güstrow et dans une église de Cologne. Nul doute que les passionnés parmi vous navigueront sur les sites qu'il mentionne pour en savoir plus !

Aus Anlass des Falls der Berliner Mauer vor 25 Jahren hat der Direktor des Britischen Museums in London, Neil MacGregor, im Oktober 2014 etwas Ungewöhnliches getan. Unter dem Titel „Germany, Memories of a Nation“ hat er eine in drei Teilen angelegte Aktion initiiert, um ein umfassendes Bild von Deutschland zu zeichnen, von Deutschland wie es war, wie es nach der Wiedervereinigung geworden ist und wie es in die Zukunft blickt. Der erste Teil war eine Ausstellung im Britischen Museum¹², die von Oktober 2014 bis Januar 2015 zu sehen war. Der zweite Teil bestand in einer Serie¹³ im BBC Radio 4, von der unsere englischen Freunde so begeistert waren, dass sie uns zu Weihnachten den dritten Aktions-Teil schenkten: nämlich das fast 600 Seiten starke, reich bebilderte Buch¹⁴ zur Radiosendung und zur Ausstellung.

Das Neue und Originelle an diesem umfassenden Blick auf Deutschland ist, dass MacGregor an Hand einer großen Zahl von charakteristischen Orten, Objekten, Erfindungen, Kunstwerken, Monumenten, Menschen und Ideen deutlich zu machen versucht, was im heutigen Deutschland im kollektiven Gedächtnis und Bewusstsein lebendig ist. Die lange, wechselvolle Geschichte wird dabei ebenso ins Blickfeld gerückt, wie die neuere und neueste Zeit. Die betrachteten Charakteristika reichen von der Kaiserkrone des Heiligen Römischen Reiches über die Luther-

¹² www.britishmuseum.org/whats_on/past_exhibitions/2014/germany_memory_of_a_nation.aspx

¹³ www.bbc.co.uk/podcasts/series/germany

¹⁴ Neil MacGregor, Germany, Memories of a Nation, Allan Lane Penguin Books, London 2014

Bibel, Tischbeins Goetheporträt, die Frankfurter Paulskirche, Bismarck als Schmied des 2. Reiches, das Bauhaus in Dessau, das Tor des KZ Buchenwald, Trümmerfrauen in zerbombten Städten bis hin zu Volkswagen, Knackwurst, Bierglas und Fußball.

Die Radioserie, die man im Internet noch hören kann¹⁵, und das Buch sind derart reichhaltige Fundgruben, dass es nicht möglich ist, hier alles zu würdigen. Ich möchte nur Weniges herausgreifen, das mich besonders beeindruckt hat. Es sind drei Skulpturen aus dem weiten Feld der Kunst, das in den Dokumenten erfreulicherweise einen breiten Raum einnimmt. Die erste Skulptur ist von Tilman Riemenschneider, dem Bildhauer und Holzschnitzer aus Würzburg, der von 1460 bis 1531 gelebt hat. Die Skulptur stellt den Evangelisten Lukas dar. Sie gehört zu einer Serie der vier Evangelisten, welche die Predella eines Magdalenen Altars in Münnerstadt bei Würzburg schmückten. Die vier Evangelisten sind heute im Bode-Museum in Berlin zu sehen. Ich habe es mir kürzlich nicht nehmen lassen, sie dort im Original erneut anzusehen. MacGregor lässt zum Lob der Figur des Lukas den Direktor des Bode-Museums sprechen. Dieser hebt hervor, mit welcher kaum zu überbietenden Kunstfertigkeit Riemenschneider seinem Lukas einen tief innerlichen Ausdruck verliehen hat. MacGregor nimmt die Skulptur zum Anlass, anhand von Riemenschneiders Schicksal, der zur Zeit der Bauernkriege einer der Bürgermeister von Würzburg war, die Wirren der Reformationszeit im „Heiligen“ Römischen Reich zu schildern.

Die anderen beiden Skulpturen sind von Käthe Kollwitz (1867-1945) und Ernst Barlach (1870 -1938). Beide gehören zu den großen Künstlern des 20. Jahrhunderts, deren Werke von den Nazis als „entartete Kunst“ verunglimpft wurden. Mac Gregor widmet beiden jeweils ein ganzes Kapitel.

Von Käthe Kollwitz stammt die Skulptur „Pieta“, die 1993 von Richard von Weizsäcker und Helmut Kohl zum Gedenken an die Opfer von Krieg und Gewaltherrschaft in der von Schinkel Anfang des 19. Jahrhunderts gebauten „Neuen Wache“ im Zentrum von Berlin Unter den Linden aufgestellt wurde.

Ernst Barlach schuf die Bronze-Skulptur „Der Schwebende“ für das Ehrenmal für die Toten des Ersten Weltkrieges im Dom zu Güstrow in Mecklenburg-Vorpommern. Die Nazis ließen die Skulptur 1937 entfernen, im Krieg wurde sie eingeschmolzen. Durch glückliche Umstände blieb die Gussform erhalten und ein Nachguss konnte gemacht werden, der nun in der Antoniter Kirche zu Köln zu sehen ist. Von diesem kam ein weiterer Abguss 1951 wieder nach Güstrow. 1983 besuchten Helmut Schmidt und Erich Honecker gemeinsam den Dom in Güstrow.



¹⁵ Siehe Fußnote 13

Damals, so berichtet MacGregor, bemerkte Helmut Schmidt im Anblick des „Schwebenden“, Barlach sei nicht nur gemeinsames Erbe und gemeinsame Erinnerung für beide Besucher und ihre beiden Staaten, sondern auch gemeinsame Zukunft. Er konnte kaum ahnen, dass sechs Jahre später die Mauer fiel.



MacGregor hält die „Pietà“ und den „Schwebenden“ für bedeutende Zeugnisse dafür, wie in Deutschland getrauert und um Versöhnung gebeten wird. Er hat deshalb den „Schwebenden“ in seine Ausstellung nach London geholt.



Ich schreibe dies in der Hoffnung, dass die Radiosendung und das Buch nicht nur in England, sondern auch im

Aufmerksamkeit finden.

übrigen Europa weite

Jürgen Erdmenger, membre de notre comité de rédaction, a publié en 2013 un petit livre de ses poèmes intitulé « Im Gedankenboot » (dans la barque aux pensées) dans la collection du Cercle littéraire de l'Union Européenne. Nous avons pensé que le poème « Der Schwebende » convenait très bien à l'article du présent Écrin, puisqu'il s'inspire de la sculpture que Jürgen mentionne dans son texte publié plus haut.

Une très belle traduction inspirée en a été réalisée en français par un petit comité comprenant Huguette Bastin, Betty et Daniel Guggenbühl. Qu'ils soient tous remerciés de leurs dons poétiques !

Der Schwebende



Der Schwebende

In Waffen mußten wir die Schlacht durchleben.
Das schwere Erdenkleid ist abgelegt.
Wir waren jung, von Müttern noch umhegt,
Und zogen aus, dem Schicksalsruf ergeben.

Wo bin ich nun? Ich fühl mich leicht im Schweben,
Die Augen mit den Lidern noch belegt
Seh ich des Lebenslaufs in mir bewegt
Und weiß zugleich, ich muß ins Weite streben:

Oh Licht im Licht, ich kreuze meine Hände,
Mit vielen Kameraden bin ich hier,
Wir sind ein neues Heer, zu dienen Dir,

Gib, daß die Erde sich zum Frieden wende,
Geblendet bin ich noch vom hellen Schein,
Doch laß mich einen Deiner Boten sein !

Zu dem Ehrenmal für die Toten
des Weltkrieges,

« *Der Schwebende* » von Ernst Barlach
Im Dom zu Güstrow (1927) Joh 8,12

En planant

Pour la bataille nous n'étions pas nés,
Encombrants habits laissés à terre
Etions jeunes, cajolés par nos mères
Et partions, jouets de la destinée.

Où suis-je ? Je me sens planer, léger,
Sur mes yeux, les paupières abaissées,
Je vois le cours de ma vie, ramassé,
Qui défile dans des cieux dégagés.

Feu de lumière et je joins les mains
Avec mes nombreux camarades à moi,
Sommes une armée neuve te servant, Toi

Fais que la paix arrive dès demain,
Quoiqu'ébloui par la vive lueur
Je serai un messenger de bonheur.

➤ **Eurasie : du nouveau à l'Est ?**

Daniel Guggenbühl

Depuis la disparition de l'Union soviétique, les dirigeants de la Fédération de Russie rêvent de reconstituer, d'une manière ou d'une autre, cet empire dans lequel la Russie exerçait une influence prépondérante. Ce rêve a revêtu plusieurs formes. Dès 1991 fut créée, par neuf anciennes républiques soviétiques, la Communauté des Etats indépendants (CEI) qui, dans les faits, est toujours restée une coquille vide sans réels pouvoirs. En 2000 fut créée une nouvelle organisation intergouvernementale de coopération économique eurasiatique communément appelée EURASEC, qui a été dissoute le 1er janvier dernier pour être remplacée par l'Union économique eurasiatique (UEE), nouvel avatar de la volonté russe de reconstituer, sur les ruines de la défunte URSS, une sphère de puissance destinée à faire contrepoids non seulement à l'Union européenne mais sans doute aussi à la Chine. Qu'en est-il de cet ensemble eurasiatique ?

A l'origine, les trois pays fondateurs, la Fédération de Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan ont constitué une union douanière qui est en vigueur depuis 2012. L'Arménie a adhéré à la nouvelle Union en 2014, le Kirghizistan va devenir membre en 2015 et le Tadjikistan a également manifesté son intérêt. Sur la carte, cet ensemble est impressionnant puisqu'il couvre un espace de onze fuseaux horaires allant de Minsk à Vladivostok. Nul doute que ses concepteurs avaient à l'esprit le modèle de l'Union européenne : c'est ainsi que l'UEE dispose d'un organe directeur appelé « Commission », mais celle-ci est présidée par un Conseil des vice-premiers ministres des Etats membres, une structure à vrai dire très éloignée de celle de l'Union européenne. Toute comparaison avec l'UE serait du reste abusive, car l'Union eurasiatique n'a pas de finalité politique, elle ne dispose pas d'instruments comparables aux nôtres, elle est très hétérogène et la méfiance à l'égard du grand partenaire russe est toujours latente parmi ses membres non russes.

Mais il faut aller plus loin. Si l'espace de cette union eurasiatique est immense, sa population n'est que de quelque 170 millions d'habitants¹⁶ comparés aux 507 millions de l'Union européenne et, surtout, le produit intérieur brut de l'UE est neuf fois supérieur à celui de l'Union eurasiatique. Bien plus que cela, celle-ci souffre de quelques faiblesses congénitales de nature à miner sa crédibilité. Tout d'abord, contrairement à son projet initial, la Russie n'a pas réussi à y intégrer l'Ukraine et ce sont précisément les événements d'Ukraine qui constituent un facteur considérable de faiblesse avec les sanctions décrétées par les puissances occidentales et la chute de la monnaie russe¹⁷, principalement liée au repli des cours du pétrole et du gaz, dont la Russie aussi bien que le Kazakhstan sont fortement tributaires. Quant à la Biélorussie, son potentiel, largement agricole, est limité. Au total, il s'agit donc d'un espace économique encore largement sous-développé caractérisé par le manque d'investissements, la corruption et l'instabilité monétaire. L'écart semble important entre les ambitions affichées de coopération économique, de politique énergétique, financière ou de concurrence et la réalité du terrain. Des pays comme le Kirghizistan ou le Tadjikistan peuvent être intéressés par le « parapluie » de l'Union eurasiatique, car des centaines de milliers de leurs ressortissants gagnent leur vie comme travailleurs saisonniers chez

¹⁶ La population de la Russie est tombée de 148 millions en 1991 à 143 millions en 2014, mais le mouvement s'est légèrement inversé depuis 2013.

¹⁷ La Fédération de Russie détient encore des réserves de change estimées à quelque 400 milliards de dollars, mais ces réserves sont en train de fondre

le voisin russe et rapatrient leurs gains chez eux, mais cela n'empêche pas la méfiance de régner à l'égard du voisin, comme du reste à l'égard de la Chine toute proche.



La Chine, en effet, s'affirme de plus en plus comme la puissance dominante en Asie. Elle a lancé en 2014 son projet de « nouvelle route de la soie », vaste programme de modernisation des infrastructures de communication avec l'Europe occidentale par le rail, les routes, aéroports, oléoducs ou gazoducs, un projet permettant de supplanter, à moyen terme, la longue route maritime du Sud aussi bien que le transsibérien russe, que les Chinois rêvent de remplacer par des lignes à grande vitesse qu'ils sont déjà en train de construire.

Le revirement de l'Ukraine, qui a tourné le dos au projet hégémonique de la Russie, qui a conclu un accord d'association avec l'Union européenne et aspire à devenir membre de l'OTAN, explique dans une large mesure l'attitude « revancharde » de la Russie dans le conflit ukrainien, une Russie qui, en ayant sans coup férir annexé la Crimée, n'a rien fait pour rassurer certains de ses partenaires de l'Union eurasiatique. Celle-ci n'est encore qu'un embryon dont les multiples faiblesses sautent aux yeux mais l'UE serait sans doute mal avisée de chercher à les exploiter.

En tout état de cause, il nous semble que la stabilité du continent européen exigera, à terme, un arrangement avec la Russie. La diplomatie devra prendre les choses en main et celle de l'Union européenne devrait être en première ligne dans cette entreprise.

➤ Proposition d'un fonds européen pour les investissements stratégiques

João Mateus Tique



La task-force Commission /BEI sur l'investissement public a publié un rapport le 9 décembre dernier, indiquant qu'il existe un potentiel d'investissement significatif en Europe pour de nombreux projets potentiellement viables qui ne sont pas actuellement réalisés, en raison d'obstacles financiers, réglementaires ou autres. À ce titre ont été recensés environ 2.000 projets pour un montant global de 1.300 milliards, desquels une partie significative de l'ordre de 500 milliards pourraient être mis en œuvre au cours des trois prochaines années.



Bâtiment de la BEI à Luxembourg

Les conclusions de ce rapport ont justifié et servi de base à la présentation d'un Plan d'investissement par la Commission Juncker qui a été validé lors du sommet européen du 18 décembre dernier. L'objectif essentiel de ce Plan a donc été de relancer l'investissement dans l'UE et de l'acheminer vers des projets qui n'auraient pas été financés autrement en raison de leur profil de risques.

Les orientations de la nouvelle Commission Européenne se sont placées dans la perspective d'une relance économique et sociale qui devrait permettre la sortie de crise à plus ou moins brève échéance, et pour cela, il était nécessaire de préparer et de proposer la création d'un Fonds Européen pour les investissements stratégiques. Ce Fonds devrait être mis en place après avoir été approuvé par le Conseil et le Parlement Européen tout en faisant l'objet d'un partenariat étroit avec la Banque Européenne d'Investissement. Une proposition de règlement a été publiée à cet effet le 13 janvier 2015.

Cette proposition devrait d'abord définir les secteurs prioritaires à cibler, notamment dans le haut débit, le secteur énergétique, les infrastructures de transport, l'éducation, la recherche et d'une façon générale, les projets considérés comme innovants. Une plate-forme européenne de conseil en investissement devrait aider à sélectionner, préparer et développer les projets et finalement, une réserve européenne d'investissements devrait permettre aux investisseurs de s'informer plus facilement sur les opportunités qui pourraient leur être offertes dans tel ou tel domaine d'activité.

Il est clair pour beaucoup de monde que les ressources disponibles semblent suffisantes et qu'elles pouvaient donc être mobilisées dans toute l'Europe pour appuyer les investissements centrés sur des projets viables et offrant une valeur ajoutée pour l'économie européenne. Cette dynamique permettrait ainsi de sortir d'une situation d'incertitude sur les perspectives économiques et sur les conséquences d'un niveau souvent très élevé de la dette publique et privée

dans certaines régions de l'Union, qui ont été jusqu'à présent autant de freins pour l'investissement.

Les actions de la Commission conjuguées avec le support financier de la BEI apporteront tout d'abord une garantie et ensuite un effet de levier, pouvant être utilisés à leur juste mesure par les banques privées, ce qui est appréciable pour que celles-ci puissent retrouver, enfin, la confiance.

Il y aurait d'abord une garantie budgétaire de l'UE de 16 milliards € à laquelle s'ajouteraient 5 milliards de disponibilités supplémentaires de prêt par la BEI, soit un montant de 21 milliards € qui constituent en fait, l'ensemble des ressources propres du Fonds européen pour les investissements stratégiques, montant qui devrait produire un effet de levier très important (15 fois), en tenant compte de toutes les possibilités de mobilisation auprès des institutions publiques et privées. Le montant des investissements à long terme avec garantie de l'UE pourrait donc atteindre 240 milliards € et les investissements auprès des entreprises à moyenne capitalisation bénéficiant des prêts très concurrentiels de la BEI, pourraient de leur côté, atteindre un montant de 75 milliards.

Il s'agit en gros d'une mobilisation globale de 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie réelle, au cours des trois prochaines années. L'analyse de ces projets d'investissement devrait être pilotée par un Comité groupant les services de la Commission et de la BEI, lesquels apporteraient également leur contribution dans le cadre d'actions d'assistance technique et de suivi des projets. Finalement, l'activité du Fonds devrait faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours, pour décider de la poursuite des opérations telles qu'elles ont été décidées dès le départ ou envisager, si cela s'avérait nécessaire, un changement des orientations stratégiques du Fonds.

Les travaux relatifs à la procédure de codécision par le Conseil et le Parlement Européen ont déjà commencé et les réactions, encore informelles, des divers groupes parlementaires ne se sont pas fait attendre. Les groupes majoritaires (PPE, S&D, ALDE) ont accueilli la proposition avec une certaine bienveillance, malgré les doutes de certains sur la puissance de l'effet de levier. Le groupe conservateur ECR se montre moins enthousiaste et veut surtout s'assurer que ce Plan d'investissement ne fera pas peser les risques sur les contribuables. Par contre, les partis situés aux extrêmes (droite et gauche) n'hésitent pas à dénoncer un plan vide, sans un euro d'argent frais.



Comme toujours, les débats seront rudes mais on peut espérer qu'au bout du compte, le bon sens prévaudra et que la proposition sera finalement adoptée, d'autant plus qu'une majorité semble d'ores et déjà se dégager en sa faveur.

❖ Rencontres, anecdotes

Nous reproduisons ci-après un des souvenirs que nous a fait parvenir notre ancien collègue Jacques Lecomte, qui fut notamment chef de délégation de la Commission au Mexique. Jacques raconte sa rencontre, au Mexique, avec Marie-José, fille de la reine des Belges Elisabeth et éphémère reine d'Italie à l'époque où Mussolini était premier ministre. (La Rédaction).

➤ **La Reine Marie-José d'Italie et la Reine Fabiola, Reine des Belges**

Jacques Lecomte

Elle fut l'éphémère Reine d'Italie sous le règne de Victor Emmanuel avec comme premier ministre, Mussolini. Nous avons appris, à Mexico, la présence de la Reine Marie-José, fille de notre Reine Elisabeth et tante des rois Baudouin et Albert. Elle ressemblait beaucoup à sa mère et adorait, comme elle, la musique. En 1993, je l'ai invitée à un concert donné par l'Orchestre de Chambre de la Communauté européenne. Son beau-fils était présent et nous avons sympathisé. Nous avons ensuite été invités à Cuernavaca où elle avait une très belle maison. Toute simple mais avec une ambiance et des photos des familles royales placées avec délicatesse et sans prétention. Nous y sommes retournés plusieurs fois pour des concerts privés. La Reine Marie-José était une fameuse personne. Un jour, où nous dînions à quatre avec son beau-fils, je lui demande si, quand elle va à Bruxelles, elle dort au château de Laeken. Elle me répond du tac au tac « Vous n'y pensez pas, il y a des crucifix partout ! » A un autre moment, je parle de Cuba. Elle ajoute immédiatement « Je vais y aller ! » Son beau-fils me dit après. Ne lui mettez plus des idées pareilles en tête. Je vais avoir des problèmes avec les Affaires étrangères, si elle poursuit son idée.



Marie-José devait aussi répéter quelque chose que je connaissais déjà, à savoir qu'elle avait prévenu Spaak, alors Ministre des Affaires étrangères de Belgique, de la date de l'entrée des troupes allemandes en Belgique. Elle l'avait entendu de la bouche de Ciano, ministre des affaires étrangères de Mussolini.

C'est à l'occasion d'un passage à Cuernavaca que nous avons rencontré et parlé plus d'une demi-heure avec Fabiola qui était venue pour un service en l'honneur du Roi Baudouin. Nous avons parlé de choses et d'autres mais souvent elle répétait. » Ce que je fais, je le fais pour lui ». Forte personnalité, mais très agréable en discussion avec toujours un fond d'accent espagnol très sympathique.

❖ Livres à lire

➤ Qu'est-ce que l'Europe ? de Daniel-Louis Seiler¹⁸

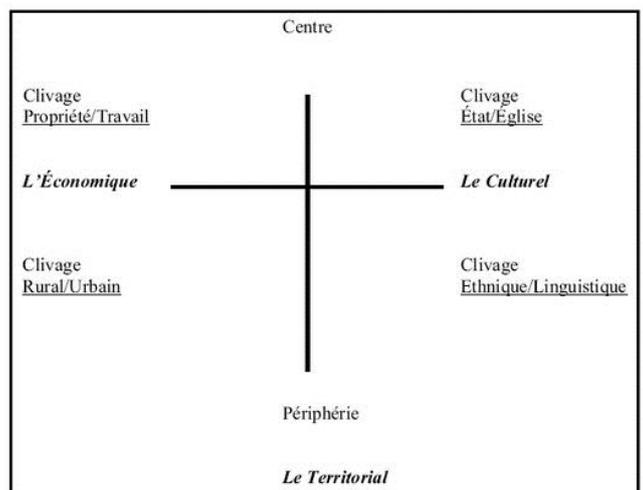
Nous lisons ceci dans la présentation de ce livre par l'éditeur :

« L'Europe est « unie dans la diversité ». C'est du moins ce que nous dit la devise de l'Union européenne. Dans les faits, les choses ne sont pas aussi simples qu'il n'y paraît à première vue. Qu'en est-il de l'entité politique et culturelle que l'UE a entrepris de rassembler sous son drapeau, des Etats qui la composent ? Qu'est-ce que ce continent, qui n'est pas un continent et dont Paul Valéry affirmait qu'il est un cap à l'extrême ouest de l'Asie ?



La carte conceptuelle du grand politologue Stein Rokkan apporte un éclairage particulier à ces questions. Elle se révèle comme un des rares modèles de la science politique élaboré en 1975 et 1976, à présenter un caractère prédictif. Soumis peu avant la mort de Rokkan en 1979, il permet de comprendre des phénomènes multiples, tels récemment la crise grecque ou celle de l'Ukraine.

Disciple du grand politologue norvégien, Daniel-Louis Seiler se sert de son modèle pour analyser les cas de chacune des régions qui constituent l'Europe. Sont ainsi comparées les grandes nations impérialistes et le nationalisme périphérique qu'elles dominèrent, l'Europe du Sud, les démocraties consociatives¹⁹ comme la Belgique ou la Suisse, l'Europe centrale et les limites de l'Europe. »



Daniel-Louis Seiler est un politologue français d'origine belge né à Ixelles en 1943. Il est Docteur en Science politique de l'Université Catholique de Louvain avec une thèse sur *Le comportement politique du monde catholique wallon* (sous la direction de Jean Buchmann). C'est le spécialiste de la genèse et de l'évolution des partis politiques.

Il a introduit en France le paradigme de Lipset et Rokkan dit des quatre clivages²⁰ fondamentaux, une théorie historico-conflictuelle de la genèse des partis politiques.

¹⁸Editions de l'Université de Bruxelles, novembre 2014, 184 pages

¹⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Consociationalisme>

²⁰ Pour mieux comprendre, voir : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=RIPC_153_0363

❖ Intermezzo

➤ Je deviens vieux .. mais cela ne me dérange pas !

Jean-Bernard Quicheron

La lecture d'un éditorial paru dans la revue des Sciences humaines (n° 269 d'avril 2015) intitulé « je deviens vieux .. mais je me soigne ! » m'a incité à en prendre en partie le contre-pied que voici.

Oui, tout comme vous, je deviens vieux (75). Mes mains me le disent, ma peau se craquèle mais le cerveau tourne à plein régime, surtout il est libre de maintes contraintes imposées par le travail quand j'étais plus jeune !

Certes, je sais que le temps m'est compté mais il est vrai que les changements - pas toujours favorables - qui interviennent dans la société m'incitent à penser qu'après tout, après avoir fait un grand tour d'horizon sur cette planète, il sera bientôt temps de tirer sa révérence. La pauvre terre ne peut pas accueillir tant de monde au risque de devenir invivable.



Les jeunes peuvent mépriser les anciens, ce qu'ils font d'ailleurs rarement si on se donne la peine de les écouter et de les comprendre : la vie a permis à beaucoup d'entre nous de nous faire une philosophie et les enfants et petits-enfants sont un rayon de lumière qui illumine le quotidien. Tant que le cerveau le voudra bien, le corps nous mènera cahin-caha là où nous voulons aller pour retrouver ceux qui sont nos vrais amis et jouir qui d'un coucher de soleil radieux, qui d'un bon mot enfantin, qui pour lire un livre passionnant. En effet, le savoir est infini et même si l'avoir acquis se perd avec la mort, il a embelli l'instant présent.

« Carpe Diem » disait Horace dans un poème fort connu. Cueillons le jour, prévoyons juste ce qu'il faut pour le lendemain, la mort viendra bien nous prendre. Nous avons vu dans ces colonnes deux centenaires qui vivent bien leur état. Restons actifs, apprenons encore et toujours des autres, cela ne peut être que bénéfique.

Comme le dit in fine l'éditorial que je citais « dans l'absolu, c'est un combat perdu d'avance, car vieillir est un mal incurable. Mais si une étrange folie peut nous aider à retarder le mal, pourquoi pas la retourner à son profit ?



Carpe diem quam minimum credula postero : cueille le jour présent sans te soucier du lendemain !

➤ Faire le tour du monde en avion grâce au soleil

Jean-Bernard Quicheron

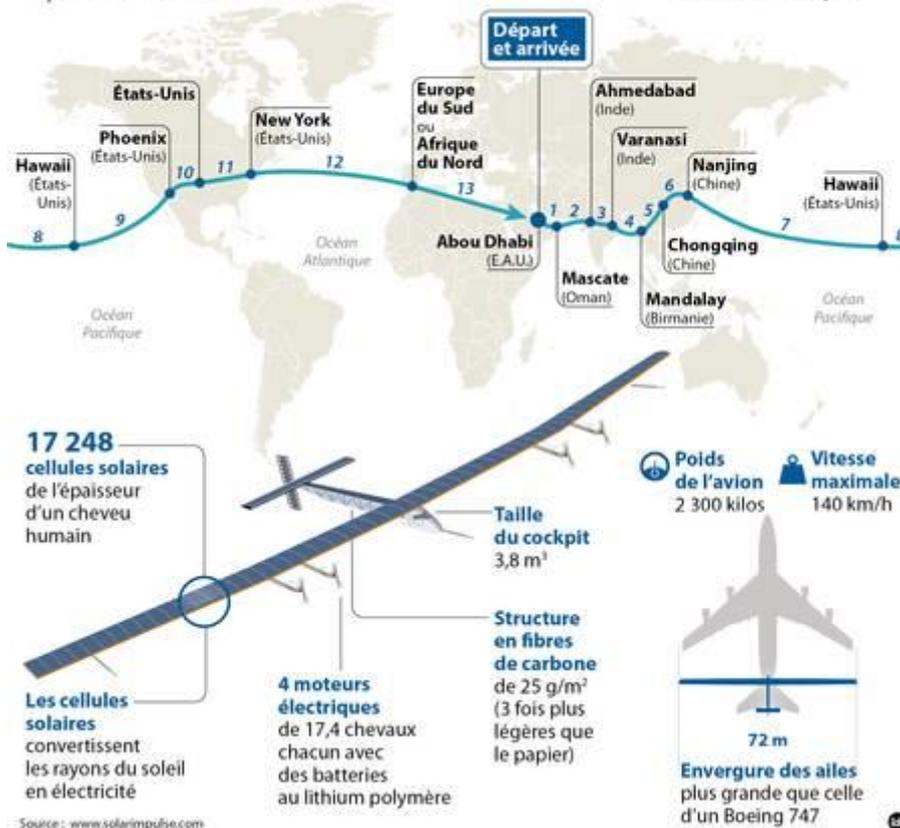
q

Dans les colonnes de ce bulletin, sous la rubrique ‘Les brèves’, nous avons souvent relaté les exploits de l’avion solaire « Solar Impulse ». Voilà que cette fois-ci ses concepteurs veulent faire faire à Solar Impulse 2 le tour du monde en 5 mois et une douzaine d’étapes.

Le tour du monde de Solar Impulse 2

Départ fin février ou début mars 2015

35 000 km en 25 jours de vol et 13 étapes



Certes, cet avion ne sera jamais un avion commercial. Si on le compare à un avion traditionnel à réaction, il ne fait pas le poids dans tous les sens du terme. Alors qu'un Airbus A 380 pèse 560 tonnes et transporte 853 passagers, l'avion solaire est un poids plume, 2,4 tonnes mais ne transporte qu'un passager. L'envergure est à peu près la même, soit entre 75 et 80 mètres.

En consommation, un Airbus a besoin, pour faire le tour du monde, de 310.000 litres, l'avion solaire se contente d'un budget carburant égal à 0 litre !

En fait, le Solar Impulse est un grand laboratoire volant qui permet de tester des solutions énergétiques industriellement. La traversée de l'océan pacifique demande à elle seule 5 jours de vol d'affilée, car il n'est pas question d'amerrir où que ce soit ! Solvay, entreprise belge par excellence, a créé 6.000 pièces utilisées dans l'aéronef ! Les techniques développées pour cet engin serviront à améliorer les batteries Li-ion. Déjà une quinzaine d'applications commerciales découlent de cette expérience.

Domage que nous ne puissions pas monter à bord de cet avion qui doit faire peu de bruit et ne coûte rien en carburant. Mais pour le pilote, ce ne sera pas une partie de plaisir puisqu'il lui faudra faire preuve de stoïcisme, ration alimentaire quotidienne de 2,4 kg et de 3 litres d'eau et toilettes adaptées. Pendant la période de survol des océans, il pourra faire, aux commandes, des siestes de 20 minutes, toutes commandes bloquées et un centre de mission veillant sur lui pendant cette période. Le départ s'est fait en mars 2015.

Si la météo le permet, l'appareil décollera samedi d'Abou Dhabi pour effectuer un tour du monde en 12 étapes, passant par l'Inde, la Chine et New York et survolant deux océans sans avoir consommé une goutte d'essence. L'avion parcourra 35.000 kilomètres à une vitesse modeste (entre 50 et 100 km/h) et cette circonvolution, à 8.500 m d'altitude au maximum, prendra cinq mois, dont 25 jours de vol effectif, avant un retour à Abou Dhabi fin juillet/début août.

"Si tout se passe bien, nous partirons le week-end prochain", a déclaré à l'AFP M. Piccard. "Nous serons dans les airs pour parcourir 35.000 kilomètres vers l'est jusqu'à ce que nous revenions ici", a-t-il dit. "D'un point de vue opérationnel", a expliqué M. Borschberg également à l'AFP, le Moyen-Orient est "le meilleur endroit pour démarrer car il nous donne la possibilité de survoler l'Inde et la Chine très tôt dans la saison et de revenir en été avec une météo relativement bonne".

❖ Brèves

➤ **ESA experimental spaceplane completes research flight**

On 11 February 2015 an experimental vehicle to develop an autonomous European capability for future reusable space transportation has completed its mission. ESA's Intermediate Experimental Vehicle, launched from a Vega rocket, flew a flawless reentry and splashed down in the Pacific Ocean just west of the Galapagos Islands...The five-metre-long, two tonne craft manoeuvred to decelerate from hypersonic to supersonic speed. The entry speed of 7.5 km/s at an altitude of 120 km created the same conditions as those for a vehicle returning from low Earth orbit. IXV glided through the atmosphere before parachutes deployed to slow the descent further for a safe splashdown in the Pacific Ocean.



« IXV has opened a new chapter for ESA in terms of reentry capabilities and reusability », explained Jean-Jacques Dordain, ESA Director General. « This mission will teach us a lot about the technologies we need to apply in new launch systems, in particular when we think about reusable systems », notes Gaelle Winters, ESA Director of Launchers ».

Source : European Space Agency

➤ **Enquête Parlementaire 2014 : les citoyens sont de plus en plus sensibles aux affaires européennes**

L'enquête Parlementaire²¹ 2014, qui fait suite aux élections européennes de mai et à la prise de fonction de la Commission européenne présidée par Jean-Claude Juncker, a été publiée le 13

²¹ Sondages d'opinion du Parlement européen

février 2015 par le Parlement européen. Sur les 27 801 citoyens européens interrogés, 63% pensent que la prise en compte des résultats des élections européennes pour élire le président de la Commission a représenté un progrès démocratique, alors que 18% s'opposent à cette affirmation et que 19% ne savent pas tandis que 54% (+ 4 points) estiment que faire partie de l'UE est positif. Cependant, selon cette enquête, la connaissance des institutions européennes et notamment du Parlement reste limitée puisque 67% des participants estiment par exemple ne pas être bien informés sur le travail et les activités du Parlement européen.

Source : Fondation Robert Schuman et Parlement européen/Actualité

➤ L'association "DUO FOR A JOB" ou "les couples gagnants"

Véronique Arnault, une de nos membres, nous signale une initiative bien intéressante.

Plusieurs collègues, dont essentiellement des pensionnés, contribuent comme bénévoles à l'association "DUO FOR A JOB".

Cette association organise du coaching intergénérationnel et met en contact des pensionnés souhaitant valoriser et transmettre leur expérience professionnelle avec des jeunes demandeurs d'emploi bruxellois issus de l'immigration, y compris des réfugiés politiques.

"DUO for a JOB" compte aujourd'hui 120 mentors bénévoles et a constitué 110 duos. Parmi les jeunes ayant participé au programme, 80% ont trouvé une solution positive à la fin des 6 mois d'accompagnement.

DUO a bénéficié d'une couverture médiatique importante au cours de l'année passée dans la presse papier, à la radio et à la Télévision. (<http://www.duoforajob.be/#!presse/c1cfd>). L'équipe est passée de 2 bénévoles à 6 ETP salariés grâce à des soutiens divers (Actiris, Fondation Roi Baudoin, mécènes, Fondation Bernheim, etc).

Vous trouverez plus d'informations sur le site web: www.duoforajob.be ou à la page FB: www.facebook.com/duoforajob.

Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu auprès de Madame Véronique Arnault (v_arnault@orange.fr).

❖ Que sont-ils devenus ?

• La section Belgique honore deux nouveaux centenaires !

Elisabeth Haelterman

Ce fut un important privilège pour moi que d'avoir été déléguée par le Conseil d'administration pour rencontrer deux anciens collègues de la Commission, membres de la Section, et de leur offrir à chacun, de la part de la section Belgique, un magnum de champagne étiqueté à leur nom !

Il s'agit de **Denise Vinamont-Hallet** et d'Antonio **Ferrante di Ruffano**.

Toujours vifs et alertes, ils n'ont pas manqué, lors de notre rencontre, de relater quelques souvenirs de l'époque où l'Union européenne n'était qu'une idée, un projet.

Ils y ont cru et se sont engagés dans cette aventure devenue une réalité concrète. L'Europe, qui est notre quotidien, a été construite par des audacieux, des femmes et des hommes comme eux.



Aujourd'hui centenaires, ils portent un regard contrasté sur l'évolution de l'Union que les pays membres de l'Union ont connue, et conviennent que la paix et le progrès acquis sont pour eux une immense satisfaction.



➤ **H.-F Beseler**

Hans-Friedrich Beseler a pris ses premiers contacts avec la Commission en 1961, en tant que stagiaire au Cabinet Hallstein et surtout à la DG Développement. 1964 engagement à la DG des Relations Extérieures, concours et intégration en 1966. Participation à l'établissement des instruments de politique commerciale ainsi qu'aux négociations GATT du Kennedy Round. De 1973 à 1993 en charge de la défense commerciale : d'abord doté d'un minuscule service spécialisé et d'un bureau à une seule fenêtre, ensuite comme chef d'une division peinant sous la charge du système des prix de base pour l'acier d'Etienne Davignon et finalement à la tête d'une direction énorme équipée de son bâtiment propre. En 1994 fin de la carrière de spécialiste et rotation au Marché Intérieur et à l'Industrie. Immersion dans le monde de la libre circulation, des marchés publics, du droit d'établissement et de la propriété intellectuelle. Deux ans plus tard retour à « sa » DG d'origine,



en tant que Directeur Général et subsherpa Relations Extérieures sous Sir Leon Brittan. Après la chute tragique de la Commission Santer conclusion des négociations sur l'adhésion de la Chine à l'OMC, sous Pascal Lamy, et premières préparations du Doha Round, toujours pas terminé. Retraite fin mai 2000, à 65 ans.

Comment orienter sa vie après la retraite ? Hans-Friedrich Beseler nous a signalé quatre points qui lui semblent importants :

1. Se lancer dans une deuxième carrière? Après plus de 35 ans de participation engagée à l'œuvre unique qu'est la construction européenne allonger encore l'attente des jeunes à la recherche d'un job fascinant? Se faire engager par l'industrie européenne ou étrangère pour faire du lobbying auprès des services que l'on a soi-même dirigés? Descendre dans l'arène des avocats et consultants, généralement plus expérimentés que nous pour satisfaire et élargir leur clientèle? Beseler a préféré répondre à des appels ponctuels qui lui furent adressés par la Commission ou par l'extérieur, comme par la Fondation Konrad Adenauer, le British Council ou la GTZ à Beijing, pour faire des séminaires sur l'Europe et l'OMC avec de jeunes fonctionnaires chinois. Intéressante aussi son activité en tant que paneliste dans un litige entre les Etats-Unis et la Communauté devant l'OMC. Ce furent, pour lui, des expériences inoubliables, toujours au service de l'Europe, et il considère qu'il est grand temps que la Commission réalise enfin ses projets d'établir son propre service de volontariat permettant aux pensionnés encore disposés et capables de se rendre utiles à la cause européenne.
2. Rester up-to-date, suivre l'évolution de ce qu'on a commencé pendant ses années de service ainsi que les projets nouveaux de la Commission et de son ancienne DG, tels que le CETA ou le TTIP. A cette fin, contacts réguliers avec ses anciens amis et collègues et étude des journaux et newsletters spécialisés dont la version électronique assure maintenant une avance et une étendue d'information sans précédent.
3. Activité permanente. Hans-Friedrich Beseler n'a jamais été un grand sportif : ni équitation, ni tennis, ni golf. Mais il y a des alternatives: la natation et les longues promenades, à vélo ou à pied, dans les magnifiques forêts et parcs entourant Bruxelles. L'entretien d'un jardin avec pelouse, roses et autres fleurs a des effets similaires sur la santé et donne plaisir et satisfaction. Quant aux exercices intellectuels, l'information et les médias digitaux se chargent régulièrement de nous confronter à de nouveaux défis qu'il faut avoir la patience et le courage de surmonter.
4. Enfin le plus important : participer ou soutenir des activités caritatives et être reconnaissant tous les jours d'avoir eu la chance de vivre sa vie « après la Commission » en paix, stabilité et d'avoir été entouré de ceux qui nous ont toujours soutenus dans notre vie professionnelle et privée.

❖ Ils nous ont quittés

➤ **Henri LECUYER (09/07/1924 - 02/03/2015)**

Jean-Jacques RATEAU

C'est avec une profonde tristesse que je vous informe du décès de notre ami, Henri LECUYER.



Henri participa 50 ans durant et jusqu'à ces derniers jours, à nos combats. Homme de gauche, attaché à construire l'Europe, mais aussi régionaliste engagé, **Henri était toujours prêt à nous apporter son concours et sa précieuse contribution comme fonctionnaire européen**, comme conférencier, comme correspondant de journaux et surtout comme citoyen du monde.

Longtemps président des Bretons de Belgique, il fit alors de son association le groupement le plus dynamique des Français de Belgique avec l'aide de son épouse Brigitte et des amis qu'il avait su rassembler autour de lui. Nous gardons tous le souvenir de cette « épopée » avec l'espoir que l'Union des Bretons de Belgique en cours de reconstitution réussira à rassembler de si belle manière les Bretons et amis de la Bretagne nombreux en Belgique.

Malgré l'éloignement, les difficultés de l'hiver et toutes les contraintes qui s'y opposeront, amis de Belgique, de France et de Bretagne, plusieurs d'entre nous l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

Repose en paix Henri. Avec ton épouse Brigitte, tes deux filles Corine et Joëlle et tes 5 petits-enfants à qui nous adressons nos condoléances, tu resteras le meilleur exemple de ce que peut produire l'engagement et l'amitié.

➤ **Ils nous ont quittés (décembre 2014, janvier, février et mars 2015)**

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
ADAM Celestine	16 / 07 / 1926	14 / 02 / 2015	CES
ALBRECHT Ernst	29 / 06 / 1930	13 / 12 / 2014	COM
ANDRESEN Hans Guenther	28 / 06 / 1934	20 / 01 / 2015	COM
BAILLY Jacques	26 / 08 / 1928	13 / 12 / 2014	COM
BANG-HANSEN Folmer	09 / 07 / 1940	19 / 12 / 2014	COM
BARONIO Pietro	03 / 01 / 1928	17 / 03 / 2015	COM
BAUDOUX Edouard	20 / 01 / 1932	25 / 02 / 2015	COM
BEIRENS Heidi	12 / 10 / 1972	17 / 01 / 2015	CM
BLOEMARTS Joseph	16 / 03 / 1942	21 / 11 / 2014	COM
BOS Marijke	16 / 07 / 1945	17 / 01 / 2015	CC
BOUHA-WAAGE Randi	02 / 03 / 1929	06 / 03 / 2015	COM
BRAMBILLA Enrico	24 / 08 / 1932	02 / 03 / 2015	COM
BRAUN Elena	26 / 09 / 1955	31 / 12 / 2014	COM
BRIAND Andrée	07 / 11 / 1924	04 / 01 / 2015	PE

BRITTAN Léon	25 / 09 / 1939	21 / 01 / 2015	COM
BROCK Denis	08 / 06 / 1950	22 / 12 / 2014	PE
BUCHET Paul-Henri	26 / 10 / 1922	31 / 12 / 2014	COM
CAGNIANT Francis	09 / 11 / 1925	24 / 12 / 2014	COM
CASAGRANDE Remingo	31 / 08 / 1935	28 / 01 / 2015	PE
CASTILLO BAIGES José Luis	24 / 08 / 1961	07 / 01 / 2015	CM
CECCARELLI Germain	07 / 11 / 1928	26 / 12 / 2014	COM
CENGARLE Primo	01 / 01 / 1931	01 / 02 / 2015	PE
CHAPUIS Michel	03 / 09 / 1937	28 / 01 / 2015	COM
COENEN Heinrich	20 / 05 / 1923	16 / 12 / 2014	COM
COHEN Hartag	17 / 12 / 1917	31 / 01 / 2015	COM
CONTINI Luigi	27 / 09 / 1921	13 / 02 / 2015	COM
CORWIN Sonja	26 / 07 / 1935	12 / 01 / 2015	COM
COSSE DESSY Pierrette	25 / 02 / 1934	12 / 01 / 2015	COM
DALEIDEN Gero	09 / 03 / 1930	08 / 02 / 2015	COM
DALLY Josette	14 / 08 / 1927	28 / 12 / 2014	COM
D'ARCY Stephen	11 / 03 / 1952	26 / 02 / 2015	EAS
DAUTZENBERG Hubertus	11 / 12 / 1927	15 / 03 / 2015	CJ
DE LODI Marcelle	19 / 10 / 1923	13 / 01 / 2015	COM
DE MAEYER Emile	08 / 11 / 1951	26 / 01 / 2015	COM
DE ROOSE Cecile	07 / 01 / 1945	03 / 03 / 2015	ENV
DE ROP-THIRIONET Fernande	12 / 03 / 1935	17 / 02 / 2015	COM
DEBUS Guillaume	25 / 12 / 1927	23 / 02 / 2015	COM
DESHAYES Christian	09 / 08 / 1937	15 / 02 / 2015	COM
DUCHEZ Robert	25 / 03 / 1938	27 / 01 / 2015	COM
ENGELS Johannes	04 / 11 / 1937	14 / 02 / 2015	COM
ENGLISH Maurice	20 / 10 / 1938	17 / 03 / 2015	COM
FAVRESSE Emile	11 / 11 / 1938	22 / 02 / 2015	COM
FOGLIA Giorgio	01 / 03 / 1923	29 / 12 / 2014	COM
FORSTER Elena	18 / 08 / 1936	21 / 03 / 2015	COM
FREISTEDT Eberhard	02 / 05 / 1934	20 / 02 / 2015	COM
GARZOLA Fernanda	08 / 01 / 1924	11 / 02 / 2015	COM
GEISS Friedrich	25 / 02 / 1932	14 / 02 / 2015	COM
GERONNE Birgit	24 / 05 / 1932	03 / 02 / 2015	PE
GILLOT Roland	08 / 04 / 1923	22 / 02 / 2015	COM
GRASSI Salvatore	08 / 09 / 1929	07 / 01 / 2015	COM
GRIETENS Juliette	24 / 10 / 1921	02 / 01 / 2015	COM
HERLANT Liliane	14 / 03 / 1931	12 / 01 / 2015	CM
HUBRICH Bernd	18 / 10 / 1944	15 / 01 / 2015	COM
JAVEL Paul	08 / 03 / 1935	15 / 01 / 2015	COM
JONJIC Daniel	24 / 06 / 1933	10 / 01 / 2015	COM
KINDERMANS Henri	06 / 03 / 1937	24 / 01 / 2015	COM
KOTSONIS Vassilios	25 / 07 / 1947	03 / 01 / 2015	CM
KROEDERS Elisabeth	17 / 09 / 1925	09 / 01 / 2015	PE
LAANEN Willem	25 / 10 / 1943	22 / 01 / 2015	CES
LANNES Paul	31 / 12 / 1923	02 / 12 / 2014	COM
LASSON Jean-Claude	10 / 05 / 1954	02 / 01 / 2015	COM
LECOCQ Nicole	17 / 09 / 1951	05 / 01 / 2015	CM
LECUYER Henri	09 / 07 / 1924	02 / 03 / 2015	COM

LEFEBVRE Philippe Alain	24 / 12 / 1942	15 / 01 / 2015	COM
LEITE DE MAGALHAES Antonio	20 / 02 / 1939	30 / 01 / 2015	COM
MARTIN Monique	02 / 09 / 1930	14 / 03 / 2015	CC
MASSARO Bruno	12 / 09 / 1936	09 / 02 / 2015	COM
MELCHIOR Marie-Anne	03 / 09 / 1928	26 / 12 / 2014	COM
MERLINI Alfonso	02 / 03 / 1926	26 / 12 / 2014	COM
MESTAT Maurice	03 / 11 / 1927	30 / 12 / 2014	PE
MICHELIS Jean	06 / 06 / 1931	12 / 03 / 2015	CC
MOAT Andrew Macrae	12 / 01 / 1930	02 / 01 / 2015	COM
MOSTADE Maguy	06 / 09 / 1939	21 / 01 / 2015	CM
MUELLER-GUHL Ilse	01 / 02 / 1918	15 / 01 / 2015	COM
MUELLER-MAERSCH Gerda	30 / 09 / 1922	02 / 11 / 2014	BER
MÜLLER Bernhard	16 / 01 / 1945	23 / 01 / 2015	CM
NARHI Arja	11 / 12 / 1956	12 / 12 / 2014	PE
NARJES Karl-Heinz	30 / 01 / 1924	26 / 01 / 2015	COM
NICOLAY Denis	07 / 03 / 1935	15 / 01 / 2015	COM
ODINO Giuseppe Ennio	08 / 06 / 1924	13 / 12 / 2014	COM
OLIVANT John	18 / 07 / 1922	19 / 02 / 2015	CM
OLIVIER Gérard	29 / 04 / 1923	14 / 01 / 2015	COM
OLTHOFF Willem	09 / 03 / 1935	26 / 02 / 2015	COM
OPP Margarete	02 / 02 / 1938	20 / 01 / 2015	COM
OVERBURY Henry	13 / 01 / 1931	23 / 03 / 2015	COM
PANNIER Michel	30 / 06 / 1922	05 / 03 / 2015	COM
PHILIPPE Gilberte	13 / 08 / 1923	10 / 02 / 2015	COM
PIANETTI DELLA STUFA Bernardo	01 / 03 / 1931	13 / 12 / 2014	COM
QVISTGAARD Birte	14 / 09 / 1927	17 / 12 / 2014	COM
REHBERG Karl-Heinz	19 / 11 / 1928	16 / 02 / 2015	PE
RIEF Herbert	23 / 08 / 1930	13 / 03 / 2015	COM
RUEDL Erico	23 / 10 / 1925	11 / 02 / 2015	COM
SALMOIRAGHI Angela	06 / 07 / 1933	18 / 12 / 2014	COM
SCHALLAHAUSER Anette	18 / 04 / 1948	22 / 03 / 2015	PE
SCHWICKERT-KAHR Sylvie	18 / 05 / 1952	13 / 02 / 2015	PE
SERVAIS Alice	21 / 02 / 1917	30 / 03 / 2015	CM
SOUILLART Claude	29 / 09 / 1937	20 / 02 / 2015	COM
SPEZIALE Arturo	11 / 09 / 1922	10 / 03 / 2015	COM
TASMAN Herman	23 / 11 / 1930	13 / 03 / 2015	COM
TEBALDI Vittorino	29 / 04 / 1935	16 / 01 / 2015	COM
THILGES Marianne	30 / 06 / 1941	05 / 12 / 2014	COM
TOMBEUR Janine	04 / 06 / 1923	24 / 12 / 2014	COM
TOSI Dario	22 / 08 / 1923	23 / 02 / 2015	COM
VACCAREZZA Jacques	21 / 02 / 1931	03 / 02 / 2015	COM
VAN ACKER Anna	10 / 06 / 1939	14 / 01 / 2015	COM
VAN DER LINDEN Johannes	22 / 07 / 1923	31 / 12 / 2014	COM
VAN DER SANDEN Emérence	07 / 05 / 1929	12 / 02 / 2015	COM
VAN OVERSTRAETEN Petrus	14 / 09 / 1928	06 / 01 / 2015	CM
VAN RAIJ Paul	05 / 08 / 1930	20 / 02 / 2015	PE
VANDECRAEN Antonio	10 / 06 / 1930	13 / 02 / 2015	COM
VASTESAEGER Victor	26 / 08 / 1939	20 / 02 / 2015	CM
VERBIEST Gilbert	02 / 12 / 1951	17 / 12 / 2014	COM

VINCENT Robert	10 / 02 / 1935	02 / 01 / 2015	COM
VOGT Heinz	31 / 10 / 1942	28 / 01 / 2015	COM
VON HARDENBERG Astrid	14 / 05 / 1925	04 / 02 / 2015	COM
VOSSEN Heinrich	11 / 12 / 1923	27 / 02 / 2015	COM
VUTERA Isabella	18 / 09 / 1934	03 / 01 / 2015	COM
WAUTHIA Karin	26 / 06 / 1958	06 / 03 / 2015	COM
WAUTREQUIN-TRAFOJER, Eva	14 / 09 / 1932	14 / 11 / 2014	COM
WILCOX Cécile	06 / 12 / 1920	21 / 02 / 2015	COM

❖ Courrier de lecteurs

➤ De la part de M. Vortice à propos du projet « Ciao Pinocchio » cité dans l'Écrin n° 68

J'ai bien reçu les 5 exemplaires demandés de l'Écrin n° 69 où figure un article me concernant relatif au projet " Ciao Pinocchio ", et je vous en remercie.

Malheureusement, une erreur figure quant à mon adresse e-mail : mon adresse doit se lire : " pinovortice@yahoo.fr " ce que je regrette, car les éventuels contacts par e-mail seront perdus.

Pourriez-vous rectifier l'adresse sur le nouveau tirage de l'Écrin ?

❖ Mieux vaut en rire

➤ Un athée acharné

Un athée se promenait dans les bois tout en s'extasiant devant la nature : « Quels arbres majestueux, quelle puissante rivière, quels beaux animaux ! » se disait-il. Comme il marchait le long de la rivière, il entendit un sourd grognement provenant d'un buisson à proximité. Il jeta un œil dans cette direction et vit un énorme grizzly de plus de 2 m de haut qui s'apprêtait à le charger.

Il courut aussi vite qu'il le pouvait dans un petit sentier, regarda par-dessus son épaule et se rendit compte que l'ours le talonnait. Il trébucha et tomba sur le sol. Il roula sur lui-même et comme il tentait de se relever, il vit l'ours au-dessus de lui, la patte droite prête à le frapper ! À cet instant, l'athée s'écria : « *Oh, mon Dieu !* » Le temps s'arrêta, l'ours se figea et la forêt devint silencieuse.

Une lumière vive apparut près de l'homme et une voix vint du ciel : « *Tu as nié mon existence durant toutes ces années et attribué la Création à un accident cosmique. Dois-je t'aider à te sortir de cette situation ? Crois-tu que je puisse te considérer comme un croyant ?* »

L'athée regarda vers la lumière et répondit humblement : « Je crois qu'il serait hypocrite de ma part de vous demander de me considérer comme un bon catholique, mais peut-être pourriez-vous rendre l'ours ... catholique ? » « Très bien », dit la voix.



La lumière s'éteignit, la forêt reprit son chant. L'ours descendit sa patte, se pencha la tête et tout benoîtement joignit ses deux pattes en murmurant :

«Seigneur, bénissez ce repas»



Répartition des responsabilités du Conseil d'administration

Président	Raffaella Longoni	
Vice-présidents	Philippe Loir Ludwig Schubert	Actions sociales Statut, Pensions et Méthode
Secrétaire	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, conférences Alimentation du site web <i>Associé : Georges Demeyere</i>
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.
Membres	Pierre Blanchard Dominique Deshayes Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Jean-Bernard Quicheron Joseph Szeles André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	CGAM, Statut, Vade-mecum AIACE Relations avec le PMO Activités culturelles et de loisirs, Comités paritaires sociaux – séminaires retraite Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Rédacteur en chef de l'Écrin Conseiller Valorisation de l'expertise des Anciens Information appartements/services et inspection maisons de repos <i>Associé : Ian Collisson</i>

«Help Desk informatique» : Margarethe Braune, Martine Platteau.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires	Raffaella Longoni Ludwig Schubert	Suppléants	Philippe Loir Pierre Blanchard
-------------------	--------------------------------------	-------------------	-----------------------------------

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale.

LUNDI : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, M-Thérèse De Smedt, Liselotte Schultess,

MARDI : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,

MERCREDI : Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,

JEUDI : Georges Demeyere, Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt,

VENDREDI : Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.